L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

DIMANCHE, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 27 AVRIL

FEUILLETON.

LE

BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FERÉ ET D. SAINT-YVES

DEUXIÈME PARTIE.

L'EXIL.

L'ORPHELINE DES PILLES-DORÉES.

(Suite.)

La veille du départ de la cour, Trenck reçut, par l'intermédiaire de Rosbie et de son valet de chambre, un appel nocturne de Nathalie. Elle le sollicitait de venir, pour un objet de la dernière importance.

Il lui fut facile de se rendre à cette invitation, grâce à la confiance intelligente et fidèle de la Géorgienne, qui éprouvait pour sa jeune maîtresse une affection dévouée jusqu'au sacrifice.

Le mœuf de cette entrevue était important en effet.

— Mon ami, dit Nathalie, nous partons demain pour Saint-Pétersbourg, et bientôt rien ne s'opposera plus à notre projet.

— Ainsi, demanda Frédéric, vous persistez ?

— Plus que jamais ! La vie que je mène est insupportable. L'équilibre que je suis parvenue jusqu'ici à observer, peut être rompu à chaque instant. Mon mari ne m'a accordé qu'un temps d'épreuve et de réflexion. Ma vie est peut-être au bout de ce délai ; car vous savez ma résolution : à la mort plutôt qu'à lui !

— Qu'exigez-vous de moi ?

— Au nom de serment que vous m'avez fait, baron de Trenck, vous allez vous charger d'un dépôt que je ne peux remettre qu'à vous seul.

— Un dépôt ?..... demanda le jeune homme étonné.

Nathalie ouvrit un meuble, y prit un coffret assez pesant et le lui apporta.

— Quelle est cette cassette et que renferme-t-elle ? dit il encore ; vous me permettrez de ne pas m'en rendre dépositaire avant de la savoir.

— Oh ! soyez sans inquiétude, mon ami. Pour l'entreprise que nous allons accomplir, il faudra de l'argent..... Ne vous récriez pas ! Je commence à connaître les exigences de la vie, et je sais que rien ne se fait sans cela. Vos ressources sont limitées, je le sais encore, parce que je l'ai entendu dire dans mes causeries de famille avec la comtesse. D'ailleurs, j'exige de vous un assez grand sacrifice pour ne pas souffrir de plus que vous supportez ces dépenses. J'ai donc réuni dans cette boîte les objets de valeur lor que j'ai appartiennent. Soyez sans scrupules, je vous le répète, il n'y a pas là un rouble ni un joyau qui ne m'ait été donnée ou qui présent par l'impératrice, avant mon mariage. Tout est à moi, Nathalie Grégorieff, tout ! Vous y puiserez autant qu'il sera nécessaire, et vous ne rendrez le surplus quand nous serons sur la terre danoise.

Trenck essaya de se soustraire à cette nouvelle obligation ; mais la jeune femme n'admit aucune de ses raisons, et, convaincue que ce trésor qui représentait une valeur réelle de plusieurs millions de roubles, serait plus en sûreté entre ses mains que dans les siennes pendantes voyage de Moscou à Saint-Pétersbourg, elle le contraignit de s'en charger.

Heureuse d'avoir vaincu sa résistance, lorsqu'il fallut se séparer, pour ne plus se revoir de quelque temps, elle pencha vers lui son front immaculé et lui dit :

— Merci, merci ! Et maintenant, ô mon unique ami ! maintenant, frère ! donnez le baiser d'adieu à votre sœur.

Ce officera ce front d'albâtre avec le respect qui sied une sainte.

La cour partit le jour suivant, et avec elle Nathalie et le général.

Frédéric, retenu par le grand chancelier, que le soin des affaires obligeait à prolonger encore son séjour dans la capitale d'hiver, ne put se rendre que quelques semaines plus tard à Saint-Pétersbourg.

Quoique admis à la faveur et à l'honneur de faire ce voyage dans la compagnie du comte Bestuchef et de la comtesse, il ne laissait pas d'éprouver au fond de l'âme une préoccupation qui rendait son caractère plus grave et ses conversations moins vives, moins libres qu'autrefois.

Ce sentiment redoublait à chaque étape qui le rapprochait de la grande ville.

Il ne soupçonnait pas de quelle sorte d'ennuis il serait obligé de se dégager de son serment, dont peut-être il envisageait mieux la témérité, son cachet chevaleresque ? Il n'avait du danger des considérations d'intérêt de position et de fortune. Il était décidé, plutôt que de faillir à sa parole, à se lancer de nouveaux dans l'inconnu ; mais il éprouvait un serrement de cœur, et dans ses heures nébuleuses, il était à peine invoquer l'image de sa pâle et immatérielle protégée, et se rappelait comme un rêve le baiser d'adieu qu'elle lui avait de nuit.

A peine arrivé à Saint-Pétersbourg, au milieu de son installation, avant qu'il eût pu avoir des nouvelles de la ville, il se reconnaître encore, il entendre chez lui son ami Boerhaave, le médecin de la cour.

Ils avaient vu lui, le sourire aux lèvres : mais la parole de satisfaction qu'il allait lui adresser expira sur sa bouche.

Boerhaave était pâle et triste.

— Venez, mon cher baron, lui dit-il en lui pressant la main d'une manière plus sympathique encore que de coutume, il faut que nous soyons seuls.

Et quand ils furent enfermés ensemble,

— C'est un malheur, n'est-ce pas ? demanda Trenck.

Boerhaave répondit par une affirmation muette. Frédéric sprang du milieu du parquet, pour en arrêter les mouvements convulsifs.

— Parlez, docteur, j'aurai du courage..... Jusqu'à tant ou peu ?

— Je vieux de la part d'une morte.....

— D'une morte !..... se peut-il..... ce serait..... Oh ! non, non, ce ne le pas !

— Vous l'avez deviné !

— Hélas ! il n'y avait dans ce dur pays qu'une pauvre enfant que son malheur était approchée du ciel..... Il ne le faut pas, docteur !..... Elle est partie la première pour une patrie meilleure..... Pauvre étoile remontée à son ciel..... je n'aurai donc même pa adouci ton exil ici-bas !

Il cacha sa tête dans ses mains ; de grosses larmes jaillirent à travers ses doigts.

— Allons, reprit il avec amertume, je suis décidément un être fatal !..... Et comment cela est-il arrivé, me me cachez pas les détails ; au point où j'en suis, la douleur a usé en volupté.

— Rien ne faisait pressentir cette catastrophe, répondit Boerhaave. Il y avait encore la jeune princesse, belle, adorée, en peu préoccupée, mais souriante par intervalles, assistait à une grande soirée du palais.

Hier matin on vint me chercher en toute hâte ; l'accoucheur, elle était du plus mal..... Elle avait été prise pendant la nuit de spasmes violents, puis elle était tombée dans le marasme où je la trouvai, dont rien ne vous la tira quelques minutes, et où elle fut bientôt replongée, pour passer insensiblement à la mort, comme on passe au sommeil.

Trenck fixa sur son savant ami un regard interrogateur.

— Je devais arriver aujourd'hui, prononça-t-il sourdement, et elle est morte hier !..... Docteur, réponds moi comme vous répondrez à Dieu, s'il vous interroge au jour de jugement : est ce la une mort naturelle ?

— Taisez-vous ! s'écria Boerhaave en regardant avec terreur autour d'eux. Taisez-vous !..... En Russie, malheur à qui tente d'approfondir ces choses !..... La princesse est morte, on l'a descendue en marbre dans sa tombe, voilà ce qui est certain, ce que je vous atteste. Ni vous ni moi n'en devons savoir davantage.

— Pauvre, pauvre enfant !..... dit Trenck avec un sanglot.

— Dans les quelques minutes que j'ai passées auprès d'elle, elle m'a remis pour vous cet adieu secret..... Prenez et veillez sur vous !

Frédéric reçut le papier comme une pieuse relique, et pour le lire il attendit d'être seul.

Voici ce qu'il avait sur cette page :

« Mon ami, mon frère, me sens saisie d'un mal inconnu qui circule en mes veines, et j'ai peur. Quelque chose de sinistre plane sur moi. Je suffoque..... Mais je pense à vous, et avant d'appeler, je veux vous adresser mes adieux, car il me semble que je ne vous reverrai plus.

Au nom de la parole que vous m'avez donnée, Frédéric, je vous conjure de garder comme votre propriété le dépôt que je vous avais confié. C'était mon bien légitime et je vous le lègue.

Je vous le lègue avec mon souvenir, et avec un avec que vous n'auriez jamais entendu de ma bouche, vivante, dont rien n'altérera la pureté sorti de celle d'une morte ; Frédéric, le plus noble et le plus loyal des hommes, la pauvre Nathalie n'a aimé qu'une fois, et elle meurt en vous aimant. »

Frédéric relut trois fois ce billet, ce testament, mais pouvait se résoudre à en accepter les clauses. Le dépôt dont l'orpheline l'instituait propriétaire lui brûlait les mains. Il ne voulait d'elle que ces lignes déchirantes.

Mais comment ? à qui rendre ce trésor sans trahir les soupçons du prince, s'il n'en avait déjà ?

Dans sa perplexité, il résolut de consulter Boerhaave.

Celui-ci écouta avec attention son récit, et le lui dernier billet de la princesse. Puis il conclut :

— Que votre conscience et votre loyauté soient en paix, mon ami. Vous pouvez vous devrez, sous peine de violer une volonté sacrée, conserver ce legs. Elle ne devait rien à personne. C'était le bien de Mlle Grégorieff, et elle a usé d'un droit en disposant à sa mort.

XXIII.

LE SOUPER DIPLOMATIQUE.

Le deuil de la jeune princesse fut religieusement porté par sa famille d'adoption et par son mari, car la Russie est un des pays où ces fortunes ont été de tout temps le plus strictement héréditaires. Et Trenck ne surprit dans aucun des visages avec les Bestuchef, non plus que dans ses rencontres avec le prince, aucun indice, aucun refroidissement.

Les libéralités inattendues de la donne orpheline, jointes à celles que lui ménageait pas le grand-chancelier, auquel il rendait des services sérieux par son talent dans la levée et la reproduction des plans, lui constituaient des ressources qui lui permirent de s'acquitter envers ses deux vieux amis, sans cesser de mener un grand train.

Cependant la chancellerie, à laquelle le jeune baron n'était décidément pas intelligent, n'avait pas oublié ses attentions pour Mlle Grégorieff, et ne manqua pas de constater en tristesse à la suite de la mort foudroyante de cette jeune et charmante femme.

De là à concevoir des soupçons il n'y avait pas loin, et les femmes soupçonneuses sont habiles à trouver des moyens de s'éclairer.

La comtesse en rencontra un assez simple que commode : elle prit sur son service Koubla, cette petite Géorgienne qui avait été à qui de Nathalie.

Après avoir, par ses bonnes paroles, par ses largesses, gagné la confiance de cette jeune fille, Mme Bestuchef l'amena insensiblement sur le chapitre des relations de sa précédente maîtresse avec le baron de Trenck.

Koubla se laissa arracher quelques révélations ; elle convint que les deux jeunes gens s'étaient souvent rencontrés, mais auxquelles elle avait constamment nié de prêter de leur, et voyant la comtesse sourire d'une manière ironique à cette confidence.

— Oh ! maintenant, s'écria-t-elle avec entraînement, ne vous gêne, ne vous cachez pas, vous êtes toujours deux !

Le sentiment redoublait à chaque étape qui le rapprochait de la grande ville.

Il ne soupçonnait pas de quelle sorte d'ennuis il serait obligé de se dégager de son serment, dont peut-être il envisageait mieux la témérité, son cachet chevaleresque ? Il n'avait du danger des considérations d'intérêt de position et de fortune. Il était décidé, plutôt que de faillir à sa parole, à se lancer de nouveaux dans l'inconnu ; mais il éprouvait un serrement de cœur, et dans ses heures nébuleuses, il était à peine invoquer l'image de sa pâle et immatérielle protégée, et se rappelait comme un rêve le baiser d'adieu qu'elle lui avait de nuit.

A peine arrivé à Saint-Pétersbourg, au milieu de son installation, avant qu'il eût pu avoir des nouvelles de la ville, il se reconnaître encore, il entendre chez lui son ami Boerhaave, le médecin de la cour.

Ils avaient vu lui, le sourire aux lèvres : mais la parole de satisfaction qu'il allait lui adresser expira sur sa bouche.

Boerhaave était pâle et triste.

— Venez, mon cher baron, lui dit-il en lui pressant la main d'une manière plus sympathique encore que de coutume, il faut que nous soyons seuls.

Et quand ils furent enfermés ensemble,

— C'est un malheur, n'est-ce pas ? demanda Trenck.

Boerhaave répondit par une affirmation muette. Frédéric sprang du milieu du parquet pour en arrêter les mouvements convulsifs.

— Parlez, docteur, j'aurai du courage..... Jusqu'à tant ou peu ?

— Je vieux de la part d'une morte.....

— D'une morte !..... se peut-il..... ce serait..... Oh ! non, non, ce ne le pas !

— Vous l'avez deviné !

— Hélas ! il n'y avait dans ce dur pays qu'une pauvre enfant que son malheur était approchée du ciel..... Il ne le faut pas, docteur !..... Elle est partie la première pour une patrie meilleure..... Pauvre étoile remontée à son ciel..... je n'aurai donc même pa adouci ton exil ici-bas !

Il cacha sa tête dans ses mains ; de grosses larmes jaillirent à travers ses doigts.

— Allons, reprit il avec amertume, je suis décidément un être fatal !..... Et comment cela est-il arrivé, ne me cachez pas les détails ; au point où j'en suis, la douleur a usé en volupté.

— Rien ne faisait pressentir cette catastrophe, répondit Boerhaave. Il y avait encore la jeune princesse, belle, adorée, en peu préoccupée, mais souriante par intervalles, assistait à une grande soirée du palais.

Hier matin on vint me chercher en toute hâte ; l'accoucheur, elle était du plus mal..... Elle avait été prise pendant la nuit de spasmes violents, puis elle était tombée dans le marasme où je la trouvai, dont rien ne vous la tira quelques minutes, et où elle fut bientôt replongée, pour passer insensiblement à la mort, comme on passe au sommeil.

Trenck fixa sur son savant ami un regard interrogateur.

— Je devais arriver aujourd'hui, prononça-t-il sourdement, et elle est morte hier !..... Docteur, réponds moi comme vous répondrez à Dieu, s'il vous interroge au jour de jugement : est ce la une mort naturelle ?

— Taisez-vous ! s'écria Boerhaave en regardant avec terreur autour d'eux. Taisez-vous !..... En Russie, malheur à qui tente d'approfondir ces choses !..... La princesse est morte, on l'a descendue en marbre dans sa tombe, voilà ce qui est certain, ce que je vous atteste. Ni vous ni moi n'en devons savoir davantage.

— Pauvre, pauvre enfant !..... dit Trenck avec un sanglot.

— Dans les quelques minutes que j'ai passées auprès d'elle, elle m'a remis pour vous cet adieu secret..... Prenez et veillez sur vous !

Frédéric reçut le papier comme une pieuse relique, et pour le lire il attendit d'être seul.

Voici ce qu'il avait sur cette page :

« Mon ami, mon frère, me sens saisie d'un mal inconnu qui circule en mes veines, et j'ai peur. Quelque chose de sinistre plane sur moi. Je suffoque..... Mais je pense à vous, et avant d'appeler, je veux vous adresser mes adieux, car il me semble que je ne vous reverrai plus.

Au nom de la parole que vous m'avez donnée, Frédéric, je vous conjure de garder comme votre propriété le dépôt que je vous avais confié. C'était mon bien légitime et je vous le lègue.

Je vous le lègue avec mon souvenir, et avec un avec que vous n'auriez jamais entendu de ma bouche, vivante, dont rien n'altérera la pureté sorti de celle d'une morte ; Frédéric, le plus noble et le plus loyal des hommes, la pauvre Nathalie n'a aimé qu'une fois, et elle meurt en vous aimant. »

Frédéric relut trois fois ce billet, ce testament, mais pouvait se résoudre à en accepter les clauses. Le dépôt dont l'orpheline l'instituait propriétaire lui brûlait les mains. Il ne voulait d'elle que ces lignes déchirantes.

Mais comment ? à qui rendre ce trésor sans trahir les soupçons du prince, s'il n'en avait déjà ?

Dans sa perplexité, il résolut de consulter Boerhaave.

Celui-ci écouta avec attention son récit, et le lui dernier billet de la princesse. Puis il conclut :

— Que votre conscience et votre loyauté soient en paix, mon ami. Vous pouvez vous devrez, sous peine de violer une volonté sacrée, conserver ce legs. Elle ne devait rien à personne. C'était le bien de Mlle Grégorieff, et elle a usé d'un droit en disposant à sa mort.

XXIII.

LE SOUPER DIPLOMATIQUE.

Le deuil de la jeune princesse fut religieusement porté par sa famille d'adoption et par son mari, car la Russie est un des pays où ces fortunes ont été de tout temps le plus strictement héréditaires. Et Trenck ne surprit dans aucun des visages avec les Bestuchef, non plus que dans ses rencontres avec le prince, aucun indice, aucun refroidissement.

Les libéralités inattendues de la donne orpheline, jointes à celles que lui ménageait pas le grand-chancelier, auquel il rendait des services sérieux par son talent dans la levée et la reproduction des plans, lui constituaient des ressources qui lui permirent de s'acquitter envers ses deux vieux amis, sans cesser de mener un grand train.

Cependant la chancellerie, à laquelle le jeune baron n'était décidément pas intelligent, n'avait pas oublié ses attentions pour Mlle Grégorieff, et ne manqua pas de constater en tristesse à la suite de la mort foudroyante de cette jeune et charmante femme.

De là à concevoir des soupçons il n'y avait pas loin, et les femmes soupçonneuses sont habiles à trouver des moyens de s'éclairer.

La comtesse en rencontra un assez simple que commode : elle prit sur son service Koubla, cette petite Géorgienne qui avait été à qui de Nathalie.

Après avoir, par ses bonnes paroles, par ses largesses, gagné la confiance de cette jeune fille, Mme Bestuchef l'amena insensiblement sur le chapitre des relations de sa précédente maîtresse avec le baron de Trenck.

Koubla se laissa arracher quelques révélations ; elle convint que les deux jeunes gens s'étaient souvent rencontrés, mais auxquelles elle avait constamment nié de prêter de leur, et voyant la comtesse sourire d'une manière ironique à cette confidence.

— Oh ! maintenant, s'écria-t-elle avec entraînement, ne vous gêne, ne vous cachez pas, vous êtes toujours deux !

— Tais-toi ! interrompit la comtesse, frappée de l'imprudence de cette protestation.

— Monsieur de Trenck ne pouvait aimer ma maîtresse, puisque déjà mes autre femme.

— Et cette autre femme ?..... demanda avidement le chancelier.

— Je ne le connais pas ; je ne pourrais vous le nommer.

— Alors, comment peux-tu affirmer ?.....

— Par ma fidélité, qui m'a dit qu'il porte sur lui le portrait de cette personne. Il le lui montrait quelquefois, comme pour lui faire comprendre qu'ayant cette pensée au cœur, il ne pouvait l'aimer, elle, que comme un frère.

— C'est bien, mon enfant, dit la comtesse ; je vois que tu es fidèlement servi cette pauvre princesse ; je compte que tu me serviras de même.

(A continuer.)

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21 RUE TRÉVISE, PARIS.

PHOSPHATE DE FER DE LERAS DOCTEUR ÈS SCIENCES

Il n'existe pas de médicament ferrugineux, aussi remarquable que le Phosphate de fer liquide de Leras, docteur ès sciences, aussi toutes les sommités médicales du monde entier, l'ont-elle adopté avec un empressement sans égal, dans les maladies de la science. Les pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, crachements de sang, anémie, convalescence difficile, dépérissement, perte d'appétit, perte d'haleine, irrégularité de la menstruation chez les dames, les fièvres pernicieuses, l'appauvrissement du sang, la lymphatisme sont rapidement guéris en modifiant par cet excellent composé reconnu le conservateur par excellence de la santé, le préservatif certain des épidémies et déclaré supérieur dans les hôpitaux et par les académies, à tous les ferrugineux connus. C'est le seul qui convienne aux estomacs délicats, qui ne provoque pas de constipation et le seul aussi qui ne noircit pas la bouche ni les dents.

Dépôt général : à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Cie, rue de la Feuillade ; — à New-York, J. Booker, 129, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — Nouvelle-Orléans, Dumonté, Guillot, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

PEPSINE BOUDAULT

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE NOTRE PEPSINE.

ADMISE DANS LES HÔPITAUX DE PARIS.

La Pepsine a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'est introduite dans la thérapeutique.

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission spéciale dans les HÔPITAUX de PARIS, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes sommités médicales la conseillent-elles chaque jour avec toute confiance dans les Gastrites, Gastralgies, Migraines, Nausées, Pituites, Diarrhées et dans les Fonctionnements difficiles de la Digestion sont formés toutes de Vins, Pastilles, Prises, Pilules, et surtout sous la forme agréable et économique de ELIXIR DIGESTIF Véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature : Boudault

Dépôt général à Paris : Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillot, Deloche, Louis Castel, Pérez et dans toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

PILULES DE HAUT

Les substances végétales que on prépare ci-dessus ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DUBAUT, pour avoir PLUS PRIXES ET O GRÉES EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médicaments inspirent toujours. Ces structures précieux, constatée en France depuis 30 ans, ont rendu les Pilules Dubaut d'un usage populaire. Ces pilules sont recommandées pour combattre la constipation et les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres purgatifs, parce que, n'étant pas irritantes, il dérive, en peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce pendant spécifique offre encore une autre des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : Hémorrhoïdes, Vertiges, Maux de tête, Indigestions, Coliques, Douleurs, Ecrouelles, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet de ne pas affaiblir le corps par des purgations trop fréquentes ou trop abondantes. Ces pilules sont ainsi le purgatif le plus doux et le plus efficace.

(Voir le Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 50 c. de 1 fr. et de 2 fr. à Paris, chez M. DEBAUT, pharmacien, rue Caumartin, 45, et dans toutes les pharmacies.

A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de ces PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DÉTAIL chez M. DU CONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un rapport officiel contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHES et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons le grand Laënnec, Guersant, de l'Hôpital des Enfants, Pauquelin, directeur de l'Ecole de Pharmacie, et notre médecine des hôpitaux, Gueneau de Mussy, membre de l'Académie de Médecine de Paris. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCOSO, droguiste, chez MM MAUNSELL & CIE, L. CASTEL, et dans toutes les pharmacies.

HUILE DE FOIE DE MORUE DÉSINFECTÉE, DE CHEVRIER.

Cette Huile est d'une odeur et d'une saveur agréables. Le mode de désinfection ne nuit en rien à ses propriétés thérapeutiques. Elle est facilement administrée même aux personnes les plus délicates, et est d'une digestion plus facile que l'huile ordinaire. — Lire les rapports médicaux contenus dans la brochure. — A Paris, Pharmacie du CHEVREUIL, faubourg Montmartre. — Nouvelle-Orléans, chez M. Ducoso, droguiste, et dans les principales pharmacies.

PERLES D'ETHER DU Dr CLERTAN

Prises à la dose ordinaire de 12 à 3 dans une cuillerée d'eau, elles dissipent, le plus souvent en quelques minutes, les maux d'estomac, migraines et nevralgies.

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCOSO, droguiste et M.M. MAUNSELL ET CIE, droguistes, et à New-York chez M. J. MILHAU ET CIE, pharmaciens, et E. FOUGERA, &c. droguiste.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY. NUMERO SIMPLE.

MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT..... $50,000.

Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby.

Classe H—Pour être tirée à COVINGTON, Ky. MARDI, 30 AVRIL 1867.

PLAN.

1 lot de	$ 50,000	soit	$50,000
1 lot de	20,000	soit	20,000
1 lot de	10,000	soit	10,000
1 lot de	5,000	soit	5,000
1 lot de	2,000	soit	2,000
1 lot de	1,000	soit	1,000
100 lots de	500	soit	50,000
200 lots de	250	soit	50,000
520 lots de	100	soit	52,000
1,879 lots			$237,000

— Lots d'approximations :

1 approximation de $50,000 soit : Entière restauration de la même division du numéro gagnant le lot de $50,000 soit $2,700

1 approximation de $20,000 soit : Entière restauration de la même division du numéro gagnant le lot de $20,000 soit 1,200

1 approximation de $10,000 soit : Entière restauration de la même division du numéro gagnant le lot de $10,000 soit 1,000

1 approximation de $5,000 soit : Entière restauration de la même division du numéro gagnant le lot de $5,000 soit 500

1 approximation de $2,000 soit : Entière restauration de la même division du numéro gagnant le lot de $2,000 soit 200

1 approximation de $1,000 soit : Entière restauration de la même division du numéro gagnant le lot de $1,000 soit 100

1 approximation de $100 pour les neuf unités restantes de la même division du numéro gagnant le lot de $100 soit 900

2,187 lots d'obtenant à $217,600

Etant entier $10; demi-billet $5; quart de billet $2 ; dixième de billet $1 $6.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes de billets sont remplies au retour de la poste, et les drogue sont envoyés aux acheteurs, avec indication du résultat de chaque placement, dès que le tirage est achevé.

Adresse à CHAS T. HOWARD, marchand général Banque, No 40, rue du Camp.

Lock Box 692, du bureau de Poste de la Nile-Orléans.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Enseigne Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

ON VOUS TROUVERA AUSSI UNE TRIPLE ASSORTIMENT DE PINCEAUX, DE TOUTES SORTES, DE TOUTES DIMENSIONS, ET DE TOUTES LES INSTRUMENTS DE PEINTURE.

Marchandises sèches BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.

Seul agent pour la vente exclusive de la Poudre de Mine de Hazard.

BLANCAND & GUITET, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

Ouverture du nouveau stock de saison vive.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans. VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QUIL soit connu que ce dixième jour de mars mil huit cent soixante-sept, mil huit cent soixante-sept, et de mois quatre-vingt-dix-neuf cinquième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, par devant moi, William Joseph Castell, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, l'état de la Louisiane, résidant en la ville de la Nouvelle-Orléans, présente des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont personnellement présentés

Les parties ci-après nommées et soussignées, qui ont déclaré que, profitant des lois de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles se formaient en corporation, sous la dénomination, et sous les conditions et stipulations qui suivent :

ARTICLE I.

Le nom de corporation de la Société sera THE MISSISSIPPI VALLEY NAVIGATION COMPANY.

ARTICLE II.

Le siège des affaires de la dite société légal de cette corporation sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Société est de construire et maintenir un ou plusieurs bâteaux à vapeur pour voyager sur l'Ouest Mississippi ou ses tributaires ; d'en faire le trafic et de faire tout ce qui sera, et d'avoir en général les pouvoirs ou privilèges qui sont par les présentes, ou pourront plus tard lui être accordés dans le but ci-dessus.

ARTICLE IV.

Le Président de la Société est, par les présentes, comme il est ci-dessus, auquel les soussignés pourront être remis.

ARTICLE V.

Le capital de cette Corporation est $25,000 ainsi que cette somme, représentant par chaque mille actions de cent piastres. Il devra être payé dès pour cent de mois tant de chaque souscripteur en proportion de la signature, le reste le sera être payé à l'époque et de la manière indiquée ci-après par les Directeurs qu'il ne soit pas demandé à la fois plus de dix pour cent de montant souscrit et que la demande ne soit pas faite plus souvent qu'une fois dans trente jours.

ARTICLE VI.

Nous avons en lui nominativement de cette Corporation en liquidation les Directeurs nommés au dessus, lesquels nos soussignés ou Corporation et dont la signature sera la Compagnie.

ARTICLE VII.

Les Directeurs pourront et seront autorisés que possible après leur élection à l'élection des officiers de l'association, savoir : un vice-président, un Président, un Trésorier, un Secrétaire, un Surintendant et tels autres officiers qu'ils jugeront nécessaires. Les deux premiers de ces officiers devront être pris parmi les Directeurs.

ARTICLE IX.

Cette Société aura un sceau de Corporation ; la dite et ses ses ni baissé à vapeur sur lequel se trouvera le nom de la Corporation.

ARTICLE X.

Le temps pour lequel cette Corporation est formée est de vingt-cinq ans.

ARTICLE XI.

Si un souscripteur refusait ou négligeait de faire prompt versement ses paiements à la chaque échéance, il sera déclaré en retard, jusqu'à ce qu'il ait payé, et il sera de nulle point nul. Si un souscripteur négligeait ou refusait de faire un versement dans les trente jours qui suivront la date spécifiée, le Président et le Directeur auront le droit de faire vendre à l'encan ou autrement, après trente jours d'avis, à partir de la date de son versement, de cette vente, toute action ou toutes actions sur lesquelles il sera dû une somme.

ARTICLE XII.

Cette corporation adoptera les réglements qu'elle jugera nécessaires et qui ne seront pas contraires à la loi ou aux statuts.

Les parties à cet acte sont

DAVID DE HAVEN, DAVID MARTIN, JOHN DE HAVEN, THOMAS G. RHETT, JOHN D. PRIOLEAU, JOHN A. WEST, et LEX CRANE, et A. W. FAULKENS.

Lous de la ville de la Nile Orléans.

Ainsi fait et passé en présence de témoins, dans la susdite ville de la Nile Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus mentionnés, et ont signé avec le Notaire et les Témoins soussignés, l'étendue d'age légal, demeurant dans cette ville, après lecture faite de ces parties et mot, nulle ne, après lecture des présentes.

(Signé) D. De HAVEN, C. MARTIN, T. BARRE, THOS. G. RHETT, A. W. FAULKENS, JOHN D. PRIOLEAU, JOHN A. WEST, C. A. CRANE, CHAS. LEWIS, THEO. RENSHAW, W. J. CASTELL, Notaire public.

Pour copie conforme.

Nile Orléans, 10 avril 1867.

W. J. CASTELL, Notaire public.

RHUMES, GRIPPE, ET IRRITATIONS DE POITRINE.

Contre ces affections le Sirop et la Pâte pectorale du Docteur Reynaud de Bellingarbre, 1, rue Richelieu, à Paris, possèdent une efficacité certaine et constatée par un rapport officiel. Ces remèdes sont en Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. DUCOSO, droguiste et M. LITILOU, pharmacien. A New-York MM. Tonnes Frères, 1, Maiden Lane, et E. FOUGERA, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

Dentures complète, pour $50, dents garanties opération sans douleur.

No 1..... Le Dr. SPYER, dentiste..... No 1

Dans la galerie photographique de MOSES.

Les dents que posa le Dr SPYER sont le meilleur marché, plus durables et plus propres, moins douloureuses à l'opération n'étant point nécessaires, le personnel le plus rare, et n'ont rien à craindre ; mais le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Ecouvrez-vous de No 1, au coin des rues Camp et Canal, No 1 Entrée rue de Camp et entrée rue Canal.

OPÉRATIONS. CONSULTATIONS.

Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien dentiste, se chargera d'opérations sur les dents, mâchoires et palais, en assurant efficacité et de toutes autres que son ancienneté lui permettent d'accepter. On peut le consulter sur toutes les maladies de la bouche et des dents. Indiquera sans personne qu'il n'aura pas le temps d'opérer sera de son cabinet, qui sera ouvert de 8 à 10 heures du jour, de tout autant plus.

No 1 Rue Bienville, près Canal.

J. A. De HART, DENTISTE.

Dauphine..... 17

Près Canal.

BABCOCK & Co., Successeurs de MALAMBRE & Co., IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins, Liqueurs, Cigares, &c.

No 34 et 36 Rue Bienville,

Nouvelle-Orléans, Lou.

Parlies, Pers, Bacon, Oignons, Fromage, Saumon en magasin, et aux plus bas prix du marché.

Spécialité de Spiritueux et de Vins de Bordeaux.

Le Tonneau de Vin de Bordeaux, 10 à 50 cents par bouteille